Bacillais Nº18

L'amour embellit de sa lumière les humbles demeures. 》 Thomas Moore

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2018 va se terminer et toutes nos prévisions ne sont pas réalisées. Commençons par ce qui est terminé, les tables prévues dans le parc et au niveau de la salle des fêtes sont installées.

La rénovation du secrétariat de la Mairie a été réalisée et donne entière satisfaction. Je tiens à remercier les Conseillers Municipaux ainsi que leurs conjoints qui ont participé activement à cette rénovation.

Les prévisions non réalisées concernent le nettoyage des statues de l'église, nous avons effectivement lancé un appel d'offre, une seule entreprise a répondu, une autre devant nous recontacter pour établir un devis courant septembre, cette dernière n'a pas donner suite, aussi nous reverrons lors de l'élaboration d'un prochain budget.

Des nouvelles maintenant de notre projet principal , la construction de l'atelier communal :

- Le permis de construire a été accordé au mois de juillet, les appels d'offres ont été lancées le 28 octobre pour un dépôt des candidatures au plus tard pour le 29 novembre. En espérant qu'il n'y ait pas de lot infructueux, les travaux devraient commencer courant janvier pour une livraison en juin, sauf imprévus.

- Autres travaux qui n'étaient pas prévus, le réaménagement du point d'arrêt scolaire du carrefour des Landelles. Un certain nombre de familles a demandé que ce point d'arrêt scolaire soit réaménagé, La compétence transport étant communautaire, le réaménagement a été accepté. Nous avons été obligés de décaler ces travaux car un compteur d'eau privé devait être déplacé, nous pouvons espérer une mise en service de ce point de desserte lors de la rentrée des vacances scolaires de février. Vous avez pu constater qu'il n'y avait pas eu de programme de voirie établi pour cette année 2018, nous allons faire le point pour 2019. Nous avons des impératifs budgé-



taires et nous devons nous y tenir, les dotations de

l'état sont à la baisse et la compensation de la taxe d'habitation n'est pas particulièrement connue. Nous connaissons le coût de l'atelier ce qui va nous permettre de déterminer nos priorités pour 2019. Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup de choses à faire mais nous devons composer avec nos finances (enfouissement des réseaux, rénovation de la salle des fêtes, rénovation du bureau du maire et des adjoints, devenir du terrain de sport).

Le PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL est toujours en cours de réalisation, le zonage proposé lors de nos réunions de travail a été retenu par les services de la Communauté d'Agglomération, l'extension d'urbanisation retenue va du Cimetière à la Croix Saint Gratien, proximité des réseaux oblige. La zone urbanisée comprenant l'ensemble du bourg et des parcelles construites en y incorporant les parcelles considérées dent creuse dans notre PLU.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Richard BOUSSION et Madame Carole THOMINE, les successeurs de Céline, ainsi qu'à tous les nouveaux habitants qui ont choisis de vivre dans notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2019 et vous donne rendez-vous le DIMANCHE 13 JANVIER pour la traditionnelle cérémonie des vœux à 11 h 30 à la salle des fêtes.

> Le Maire Jean-Pierre MAINCENT



Les aînés au Cabaret à BACILLY.

Dimanche 9 septembre, la commune de Bacilly et les membres de l'action sociale aidés de leurs conjoints, ont organisé le repas des aînés.

Après avoir assisté à l'office religieux, 92 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente de la commune.

Monsieur le Maire Jean Pierre MAINCENT, accompagné de Madame Jacqueline FRANCOIS-HIBON Adjointe ont accueilli et souhaité la bienvenue à tous, sans oublier les personnes qui pour des raisons de santé n'ont pas pu assister à cette journée.

Il est rappelé que depuis juin 2018, le service Solidarité Transport est en place. Une plaquette d'information est disponible en mairie.

Les personnes de l'action sociale ont servi le repas concocté par la maison « O Loup Saint Michel » tenue par Monsieur Bertrand COUGET dans une salle décorée sur le thème Cabaret Charleston. Ils ont fait des merveilles pour que cette journée soit festive, conviviale et joyeuse avec pour animation le concours de la compagnie Didier TAFFLE et son duo de charme et de voix « Hélène et Aurélie » accompagnées du musicien accordéoniste Jonathan.



Les doyens présents mis à l'honneur pour cette journée sont Monsieur Fernand HERBERT 90 ans et Madame Marie-Thérèse BARENTON 93 ans.



Vous pouvez déjà retenir la date pour l'année prochaine : le dimanche 15 septembre 2019.

Petit erratum : Nous vous demandons lors du passage des personnes de l'action sociale de bien vouloir répondre à notre invitation par tous moyens à votre convenance. En effet, nous devons programmer au plus juste le nombre de personnes présentes à cette invitation afin d'évaluer aux mieux le nombre de repas.

Tous les membres de l'action sociale vous souhaitent à vous et vos proches, une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes

Pour les personnes de 65 ans et plus, qui ne figurent pas sur les listes électorales et qui souhaitent être invitées au repas des aînés, nous vous proposons de venir vous faire connaître en mairie, pour vous inscrire au prochain repas.



RPI Bacilly - Vains

Les élèves des 4 classes du RPI ont repris le chemin de l'école le lundi 3 septembre.

Cette année, le projet des classes est centré sur l'architecture et le patrimoine local.

Trois classes sont allées voir l'exposition sur « à la manière d'eux » (Le mont Saint Michel peint à la manière des grands peintres) en octobre au scriptorial d'Avranches.



Les GS CP partent visiter le scriptorial d'Avranches



Les GS CP en observation dans la baie

Les classes vont travailler avec l'éco musée de Vains. La classe des GS CP s'y est déjà rendue le 29 septembre et le 9 novembre. Accueillis par Mme Pigeon les élèves ont, d'abord pu observer la baie, les prés salés avec les moutons, les arbustes, les marées devant le musée. La guide a, ensuite, conduit le groupe jusqu'au Grouin du sud pour observer : des phoques, des poissons (mulets), des mouettes, des cormorans.

La classe de GS-CP retournera encore deux fois à l'éco musée observer la baie, sa faune et sa flore qui évoluent à chaque saison. Les trois autres classes s'y rendront en janvier et avril pour observer les marées et les maisons du village de St Léonard. Les classes de PS/MS et GS/CP se rendront aussi au Mont Saint Michel en janvier dans le cadre d'un projet de concours de photos sur le MONT

La MER...VEILLE!

Les classes de Vains travailleront l'architecture urbaine de Rennes, ce qui

fera l'objet d'un déplacement de deux jours en mai.

L'école a aussi commencé à préparer un spectacle musical avec l'intervention de Marie Cécile Mariette de Musique Expérience dans les classes tous les 15 jours. Les parents seront conviés à voir leurs enfants sur la scène de Bacilly le 29 mars prochain.

Au programme des activités sportives

- Les classes de GS/CP, CE1/2 et CM1/2 utilisent le dojo de la salle de Sartilly pour des activités de gym, acrosports,...
- De la natation pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 & CM2, 10 séances entre septembre et mars selon les classes.
- Les classes de maternelle et GS/CP participeront aux rencontres de rondes et jeux dansées à Avranches en mars.
- La classe de CE1/2 participera aux rencontres de danse en avril à Avranches.
- Les CM1/2 participeront aux rencontres d'orientation au printemps.



CE ½ et CM1/2 au dojo de Sartilly

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient l'Association de Parents d'Elèves pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties.

> Joyeuses fêtes de fin d'année Les enseignants du RPI Bacilly Vains

APE

Bacilly - Vains

Le bureau de l'APE est reconduit mais l'association compte de nouveaux membres. Comme tous les ans, l'argent récolté lors des diverses manifestations permet de donner une subvention à la coopérative scolaire. Cette subvention aide au financement des projets des enseignants mais aussi à l'achat de matériel pour l'école.

Cette année l'APE a versé la somme de 5000€ à l'école publique Bacilly-Vains ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 1500€ pour un projet de sortie avec nuitée pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.

Afin de récolter des fonds, plusieurs actions ont été ou vont être organisées cette année :

- Le marché de l'automne a eu lieu le dimanche 7 octobre.

- Le marché de Noël aura lieu vendredi 14 décembre dans la cour de l'école maternelle de Bacilly à partir de 16h30, suivi d'une vente de pizzas

Durant le reste de l'année, l'APE prévoit une vente de galette en janvier, une buvette lors du spectacle des enfants le 29 mars et renouvellera la soirée apéro-concert avec restauration le 15 juin.





Armistice

Le 11 novembre 100ème anniversaire de l'armistice

Une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts de notre commune en présence des Anciens Combattants, de représentants de la municipalité et d'un habitant de BACILLY qui avait revêtu le costume de « poilu », je tiens à remercier les personnes présentes à cette manifestation du souvenir.

Les cérémonies achevées à BACILLY, nous nous sommes dirigés vers SARTILLY pour les diverses manifestations prévues (messe, cérémonie au monuments aux morts) accompagnés des enfants des écoles, de l'ensemble des drapeaux des communes du canton, des « poilus » des personnalités, de la population nombreuse, l'ensemble s'étant rendu en cortège de la place de l'Eglise à la salle culturelle.



La Vie

au Quotidien

Janvier

Lundi 7, reprise de l'école après les fêtes de fin d'année Mardi 8, galette des rois pour les adhérents au Club de l'amitié Mercredi 9, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00 Dimanche 13, Vœux du maire et ses conseillers à 11h30 dans la salle des fêtes

Février

Samedi 9, vacances d'hivers jusqu'au dimanche 24 Mercredi 13, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00 Samedi 23, le Comité de Fête vous propose une pièce de théâtre à 20h30

Mercredi 27, concours de belote organisé par le Club de l'Amitié, inscription à partir de 13h15

Mars

Mercredi 13, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00 Vendredi 29, spectacle musical des enfants de l'école Bacilly-Vains

Nuit du samedi 30 et dimanche 31 Changement d'heure (+ 1 heure)

Avril

Samedi 6, 1er jour des vacances de printemps jusqu'au lundi 22 (Pâques)

Mercredi 10, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00 Mardi 16, fête des anniversaires du 1er quadrimestre au Club de l'amitié Mercredi 24, concours de belote organisé par le Club de l'Amitié inscription à partir de 13h15

Dimanche 28, randonnée organisée par l'Association Vivre à Bacilly rendez vous à 10h00 parking du stade à St Jean de la Haize

Mai

Mercredi 8, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00 Dimanche 26, élection européenne Lundi 27, concours de champs de la fédération de la Manche des clubs de retraités

Juin

Mardi 4, assemblée générale du Club de l'Amitié suivi d'un repas le midi

Mercredi 12, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00 Samedi 15, apéro concert organisé par l'Ape

Juillet

Mardi 2, randonnée pédestre organisée par l'Association Vivre à Bacilly rendez-vous à 20h00

Samedi 6, 1er jour des vacances d'été

Samedi 6, tournoi de pétanque en doublette organisé par l'Association Vivre à Bacilly à 13h30.

Pour plus d'information sur ces manifestations, n'hésitez pas à prendre contact avec les associations

40 ans d'amitié pour le « Club de l'Amitié »

En février 1978, le « Club du 3ème âge de Bacilly » est créé, c'est en 1993 que son nom est changé et remplacé par « Le Club de l'Amitié ».

Le bureau est constitué de :

- Deux co-présidents : Daniel Majorcryk et René Hibon.
- Trésorière et Trésorière adjointe : Francine Guillouet et Marianne Lebarbier.
- Secrétaire et Secrétaire adjointe : Marie-Jeannne Pichard et Huguette Pacary.

Sans oublier les dix membres actifs, les administrateurs :

- Yvette Belin, Claude Bouvet, Gilles Danin, Claudine Danin, François Lemonnier, Marie-Thérèse Lemonnier, Thérèse Levavasseur, Roger Lietot, Renée Majorcryk, Jean Pichard.

Le club compte 122 adhérents et le seul critère d'admission c'est «être à la retraite », il n'y a pas de critère d'âge. L'adhésion est de 12€ par an.

Sur les 122 adhérents, nous pouvons compter 65 Bacillais. L'âge va de 60 ans (pour les plus jeunes) à 93 ans (pour les plus sages).



« Le Club de l'Amitié » vous propose des animations tout au long de l'année :

- 10 Thés dansants, si vous souhaitez faire partie des 98 danseurs environ, c'est le deuxième mercredi du mois (sauf en juillet et août) à la salle des fêtes de Bacilly, la brioche vous sera offerte et l'entrée est de 6€.
- 4 Concours de belote, une soixantaine d'équipes s'affrontent, c'est en février avril septembre novembre, le quatrième mercredi du mois à la salle des fêtes de Bacilly, le goûter est offert, la participation est de 12€ par équipe et tout le monde repart avec un lot (de la viande de porc).



- 2 Repas le midi, lors de l'assemblé générale : le premier mardi du mois de juin et pour Noël : le premier dimanche de décembre.
- 1 Sortie par an, cette année visite de l'île de Bréhat, cette sortie se fait sur mai ou juin.
- La galette des rois, le premier mardi de janvier, en 2019 exceptionnellement se sera le deuxième mardi de janvier.
- Les réunions bimensuelles, les premiers et troisièmes mardis du mois de septembre à mai, différentes animations vous sont proposées lors de ses rencontres : divers jeux de sociétés, randonnées pour les marcheurs, le goûter est offert.
- Les anniversaires sont fêtés, en septembre décembre avril.

Les thés dansants et les concours de belote, paraissent dans la presse locale, la Manche Libre, le Ouest France et la Gazette.

Une association qui fête ses 40 ans, il nous semblait important de la mettre en lumière et de féliciter tous ses membres et ses adhérents pour leur fidélité. Une telle longévité est souvent due à une grande implication de bénévoles qui souhaitent dynamiser leur commune avec des animations aussi diversifiées les unes que les autres.

Je tiens à remercier Francine, Daniel et Renée de m'avoir reçu. J'ai été charmé par leur implication et leur bonne humeur communicative.

Nous souhaitons longue vie à notre « Club de l'Amitié » et nous espérons avoir donné envie à de nouveaux retraités de venir vous rejoindre.



Naissances 2018:

Loïsa Renier 8 Février 14 Mars Lucas Triffault 6 Avril Tylio Marsais 22 Avril Gabin Hersan 1er Mai Justin Le Luyer 25 Juillet Salomé Simonin 12 Août Camille Potier Estéban Lefranc 6 Septembre 9 octobre Léo Delabrousse 13 octobre Maël Le Brun 9 novembre Thomas Diss

Mariage 2018:

18 Août Emilie Sangleboeuf et Pascal Lechevallier
20 octobre Alexandra Foubert et Emmanuel Farion

Décès 2018 :

8 Janvier Marcel Malenfant 5 Juillet Pierre Coquet

3 Septembre Louise Tétrel née Marie

5 Octobre John Harris

9 Décembre Marcelle Lacoste née Gagnaire

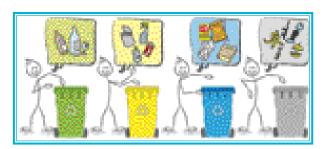
Rappel Important

Pour bien vivre en communauté et entre citoyen responsable, il est important de se respecter. C'est pour cette raison que cette rubrique existe.

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »

Ordures Ménagères :

La collecte des ordures ménagères à lieu le jeudi. Les sacs poubelles transparents sont à votre disposition à la mairie (aux horaires d'ouverture).



Par ailleurs si vous n'avez pas de conteneur poubelle, essayez de mettre vos poubelles le jeudi matin pour ne pas avoir la surprise d'une éventration pendant la nuit.

Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, le jour de ramassage est décalé d'une journée.

Jardinage & Bricolage :

Dans tous les bulletins, nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 20 juin 2005 qui fixe les heures de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants : Lundi au vendredi : 8h30/12h00 et 14h00/19h30.

Samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00.

Dimanche et jours fériés: 10h00/12h00.

Malgré ce rappel tous les 6 mois dans notre bulletin, nous enregistrons encore des plaintes en Mairie. Pour vivre en harmonie, merci de respecter ses horaires pour mieux vivre entre voisin.

Interdiction du Brûlage:

Une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé.

Suite à l'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 qui instaure le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales, et ce, tout au long de l'année. Bon à savoir : brûler ses déchets verts vous expose à une contravention de 450€ (art. 131-13 du code pénal).

Circulation:

Nos routes de campagne ne sont pas des pistes de Formule 1. Les routes sont souvent boueuses et même lorsqu'elles ne le sont pas, nous vous demandons de respecter les limitations de vitesse. Sur les axes principaux 80kms, dans le bourg 50kms et dans le cœur de bourg 30kms. Notre commune à de nombreux villages avec de jeunes enfants, il serait regrettable qu'il arrive une catastrophe à cause de chauffards mal vaillants. De nombreux Bacillais viennent en Mairie pour nous faire part de cette crainte et cette situation ne peut plus durer. Astuce pour respecter la limitation de vitesse, anticiper son départ pour ne pas à avoir récupérer son retard sur la route.

Liste Electorales:

Les personnes de plus de 65 ans non inscrites sur les listes électorales, merci de vous rapprocher de la Mairie pour pouvoir être convié au repas de nos aînés en 2019.

Le Recensement :

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Renseignements Utiles

Bibliothèque de Bacilly:

Lundi : 16h30/18h00 Mercredi : 14h30/17h00 Samedi : 10h00/12h00

Pendant les vacances scolaire la bibliothèque est ouverte le

samedi matin de 10h00 à 12h00. Accès internet en libre-service.

« N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles pour renforcer

l'équipe ».

Relais Poste « Le Bacillais »:

Ouvert tous les jours (selon horaires), fermé le mercredi.

Assistantes Maternelles:

Sylvie Aumont – 2 Le Fougeray Laëtitia Briant – 13 Rue du Lerre Nadège Carlier – 15 Le Fougeray Stéphanie Gautier – 4 La Vauverderie Fanny Leenaert – 3 Le Manoir du Vivier Sandrine Léger – 9 Le Manoir du Vivier Christine Renault – 9 Rue Saint Gratien

Le RAM se retrouve tous les 1er vendredi du mois à la bibliothèque de Bacilly de 9h30 à 11h00. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le RAM de Sartilly au 02.33.89.29.04 ou aller sur le site mon-enfant.fr

Ecole RPI Bacilly Vains:

Directrice Sandrine Legrand. 02.33.70.87.38 ou 02.33.70.87.43 De la petite section de maternelle au CP à Bacilly et du CE1 au CM2 à Vains. Semaine de 4 jours.

Cabinet infirmier:

Mme Barreau – Bacilly – 02.33.70.80.62 Permanence de 8h30 à 9h00 Rue de l'ancienne gare du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

Carte d'identité :

Seules les mairies équipées de borne biométrique sont habilitées à les délivrer.

Avranches est la mairie la plus proche de notre commune.

Déchetterie de Montviron :

Du 1er mars au 31 octobre : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30/12h00 et 13h30/18h00.

Du 1er novembre au 28 février : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00/12h00 et 13h30/17h00.

02.33.48.43.85.

La carte d'accès est à retirer directement à la

déchetterie: 02.33.48.43.85

Conseil Général de la Manche:

Spot 50 : pour les jeunes de 11 à 15 ans. Un chéquier simple d'emploi qui offre de nombreuses réductions chez différents partenaires.

Renseignement: www.t-jeune.manche.fr

La Région :

Atouts Normandie : Des atouts pour les 15-25 ans. Avec la Région Normandie, des aides et des avantages pour étudier, s'engager et s'ouvrir au monde.

Renseignement: www.atouts.normandie.fr

Mairie de Bacilly:

Tél: 02.33.70.84.14 - Fax: 02.33.70.80.49

Mail : mairie.bacilly@orange.fr – Site internet : www.bacilly.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi: 16h00/19h00

Mercredi : 10h00/12h00 et 14h00/17h00 Le 1er samedi du mois : 10h00/12h00

Permanences des élus :

Le lundi de 17h00/19h00:

Jacqueline Hibon-François ou Carole Naulleau.

Le mercredi de 15h00/17h00:

Jean-Pierre Maincent ou Marie-Claude Le Torrec. Le 1er samedi du mois de 10h00/12h00 :

Éric Quinton.

En cas de besoin, les élus reçoivent sur rendez-vous.

Une nouvelle aventure pour Xavier

Xavier notre employé municipal nous quitte. Depuis son arrivée en février 2014, il œuvre avec Jean-Pierre au bon fonctionnement de la commune.

Aujourd'hui une nouvelle aventure s'ouvre à lui, nous lui souhaitons une bonne continuation et le remercions pour ses années de bons et loyaux service.



Communication & Information:

Jean-Pierre Maincent, Carole Naulleau, Marie-Claude Le Torrec, Matthieu Cucu, Jacqueline Moubèche et Magalie Iosseaume.

Nous sommes à votre écoute pour toutes propositions : d'articles, d'interrogations, de préoccupations...

N'hésitez pas à nous solliciter.

Bonne lecture et bonne fêtes de fin d'année.